

Assurance récolte et gestion du risque agricole en Inde

31 octobre 2025

Lancé en 2016, le programme d'assurance récolte indien (PMFBY) est devenu un pilier de la politique agricole du pays. Géré par une vingtaine d'entreprises publiques et privées sous supervision de l'État, il a couvert, entre 2016 et 2024, plus de 560 millions de producteurs au total. Un article de T. Matthan (London School of Economics), publié en août 2025 dans *Environment and Planning A: Economy and Space*, en étudie le fonctionnement.

Le PMFBY prolonge une politique héritée de la « révolution verte », fondée sur le développement du crédit en agriculture et la subvention des intrants. Il vise à garantir un revenu minimum en cas de mauvaise récolte et à sécuriser le remboursement des prêts agricoles. S'assurer est obligatoire pour les agriculteurs ayant contracté un crédit, la prime étant souvent prélevée directement par la banque au moment de l'octroi du prêt. En Inde [comme en France](#), le déploiement de ce type d'outil repose sur une forte participation publique, les cotisations étant largement subventionnées, pour un montant annuel supérieur au milliard d'euros.

Dans le système indien d'assurance indicielle, les indemnités ne sont pas déterminées à partir d'une expertise des pertes de chaque exploitant. Elles sont calculées sur la base d'un rendement moyen observé dans une zone, l'« unité d'assurance », souvent calquée sur les limites villageoises. Si la récolte moyenne est inférieure au rendement de référence, une compensation proportionnelle à la surface cultivée est déclenchée pour tous les assurés. En cas d'indemnisations répétées, le rendement de référence est ajusté à la baisse, ce qui réduit l'intérêt de souscrire l'assurance. L'auteure décrit des « expériences de coupe » où les agriculteurs observent la pesée de la récolte sur une parcelle tirée au sort, en présence d'agents d'assurance, de représentants de l'administration et d'élus (photo).

Échantillonnage sur une parcelle de pois chiche lors d'une « expérience de coupe »



Source : *Environment and Planning A: Economy and Space* – T. Matthan.

Ces mesures, censées garantir la transparence, suscitent souvent des désaccords sur la sélection des parcelles. Les agriculteurs doutent de l'équité des évaluations et se montrent méfiants. Parfois, ils tentent d'influencer ou d'intimider les estimateurs. La lenteur des paiements nourrit les critiques envers les compagnies d'assurance et l'administration. Les producteurs protestent devant les banques, sollicitent des élus pour appuyer leurs demandes ou contestent les montants versés. Le programme a permis d'étendre la couverture du risque agricole, sans pour autant instaurer une relation de confiance durable entre producteurs, assureurs et administration.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [*Environment and Planning A: Economy and Space*](#)